



RAPPORT D'ACTIVITÉ 2025

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE MORTAGNE AU PERCHE



RAPPEL

Tous les ans, avant le 30 septembre, le Président de l'EPCI adresse au Maire de chaque commune membre, **un rapport retraçant l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale** avec le Compte Financier Universel (CFU) arrêté par l'organe délibérant.

Conformément à l'article L.5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, **ce rapport d'activité doit faire l'objet d'une communication par le Maire au Conseil municipal en séance publique**, au cours de laquelle, les délégués de la commune à l'organe délibérant de l'EPCI sont entendus.

Le Président de la Communauté de communes peut être entendu, à sa demande, par le Conseil municipal de chaque commune membre, ou à la demande de ce dernier.

Les conseillers communautaires rendent compte, au moins deux fois par an au Conseil municipal, de l'activité de l'Établissement Public de Coopération Intercommunale.



33 communes

13 988 habitants

402 km²

34 habitants/km²



La gouvernance et l'administration

L'EXÉCUTIF

Conformément à l'article L.5211-6-1 du CGCT, le nombre de conseillers communautaires a été fixé à 50 par arrêté préfectoral le 18 octobre 2019.

Le Conseil communautaire élit son exécutif, composé d'un Président et de dix Vice-présidents

En 2025, le Président et les Vice-présidents étaient :

Jean Claude LENOIR : Président

Jean LAMY : Vice-président en charge des ressources humaines

Julien TANNEAU : Vice-président en charge des finances

Pascale CHAUVEAU : Vice-présidente en charge du développement économique, du tourisme et du numérique

Virginie VALTIER : Vice-présidente en charge de l'enfance et de la jeunesse

Xavier GOUTTE : Vice-président en charge de la culture et du sport

Lydia BUSSY-BOITEUX : Vice-présidente en charge de l'environnement, des déchets ménagers et des énergies renouvelables

Francis BERARD : Vice-président en charge de la voirie et des rivières

Jean-Paul MADELAINE : Vice-président en charge de l'assainissement et de l'eau

Marc QUEROLLE : Vice-président en charge de l'urbanisme

Yves MORINET : Vice-président en charge des travaux



Administration

Les réunions

Conseil communautaire : **9 réunions**

Bureau communautaire : **12 réunions**

Conférence des Maires et commissions : **17 réunions**

Comité social territorial : **4 réunions**

Réunion d'échange avec les secrétaires de mairie : **1 réunion**

Les actes

Délibérations du Conseil communautaire : **154**

Délibérations du Bureau communautaire : **5**

Décisions du Président : **55**

Arrêtés divers : **5**

Arrêtés du personnel : **270**

Contrats de travail remplacements, saisonniers : **460**



Ressources humaines

154 agents employés sur l'année 2025

dont 52 vacataires et saisonniers

102 emplois permanents

dont 85 ETP

72 % cat. C, **20 %** cat. B, **8 %** cat. A

79 % femmes et **21 %** hommes

66 % titulaires de la Fonction Publique Territoriale

La répartition des agents dans les services :

Services administratifs : **9**

Services techniques : **9**

Ecoles : **37**

Maison de la Petite Enfance : **26**

Piscine intercommunale : **8**

Office de Tourisme : **3**

Carré du Perche : **3**

Médiathèque / Ecole de Musique / EPN : **3**

Centres de loisirs : **4**



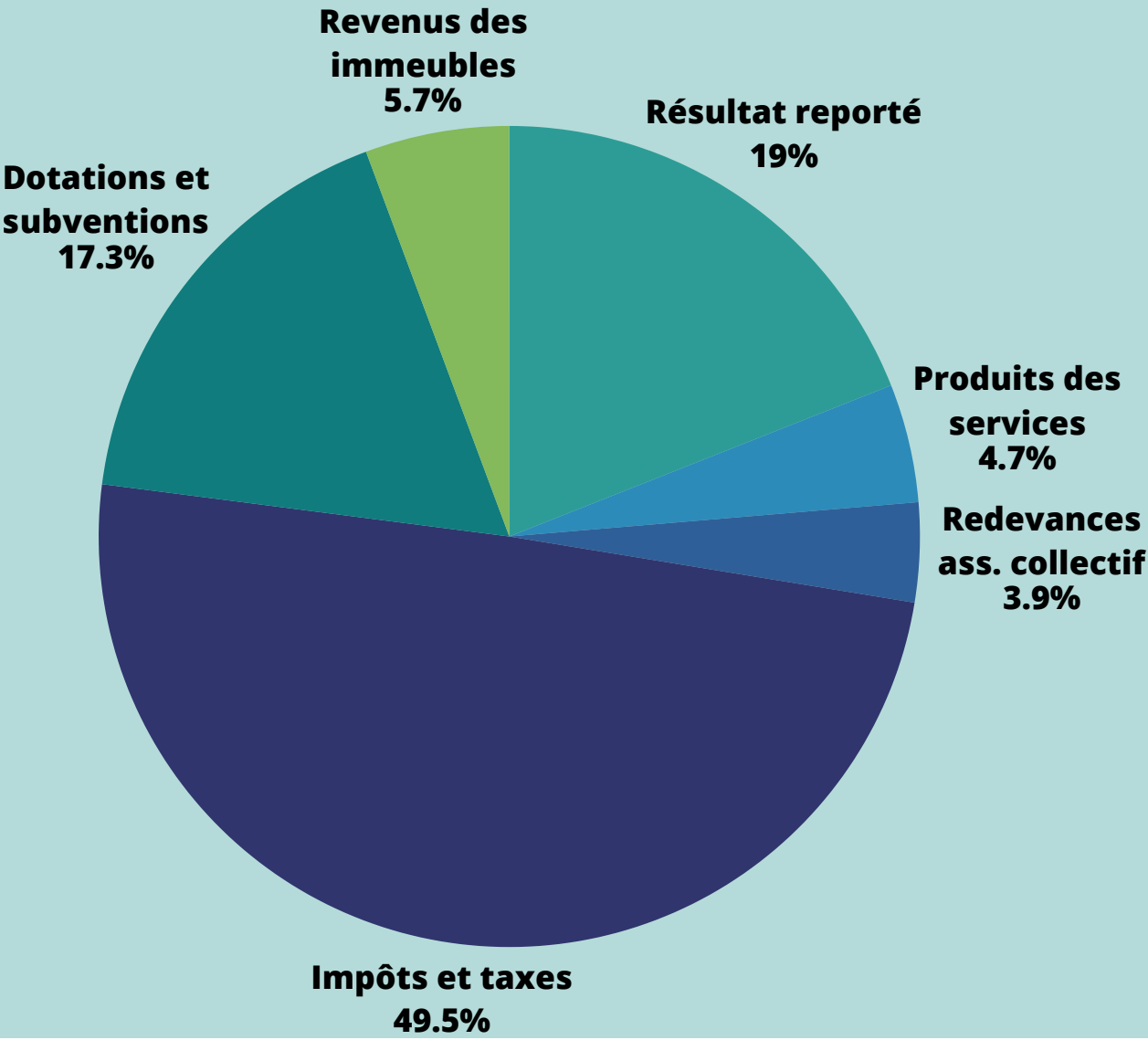
Finances

Les dépenses par budget

La Communauté de communes compte un budget principal et 8 budgets annexes

	Fonctionnement Réalisé 2025	Investissement Réalisé 2025
Budget principal	11 343 233 €	2 149 233 €
Budget annexe Assainissement collectif	596 899 €	1 197 130 €
Budget annexe Assainissement non collectif	79 436 €	
Budget annexe Bâtiment industriel Bellevue	357 126 €	
Budget annexe Pôle de Santé	352 869 €	137 974 €
Budget annexe Télécentre	18 291 €	
Budget annexe Office de Tourisme	120 993 €	
Budget annexe Zones d'activité bâtiments	172 267 €	69 879 €
Budget annexe stocks Zones d'activité terrains	354 573 €	566 301 €

Les recettes de fonctionnement



Finances

FISCALITÉ

Maintien des taux d'imposition

Foncier bâti : **11,54 %**

Foncier non bâti : **21,76 %**

Cotisation foncière entreprises : **11,66 %**

Fiscalité professionnelle de zone : **15,69 %**

Taxe d'habitation résidences secondaires : **14,72 %**

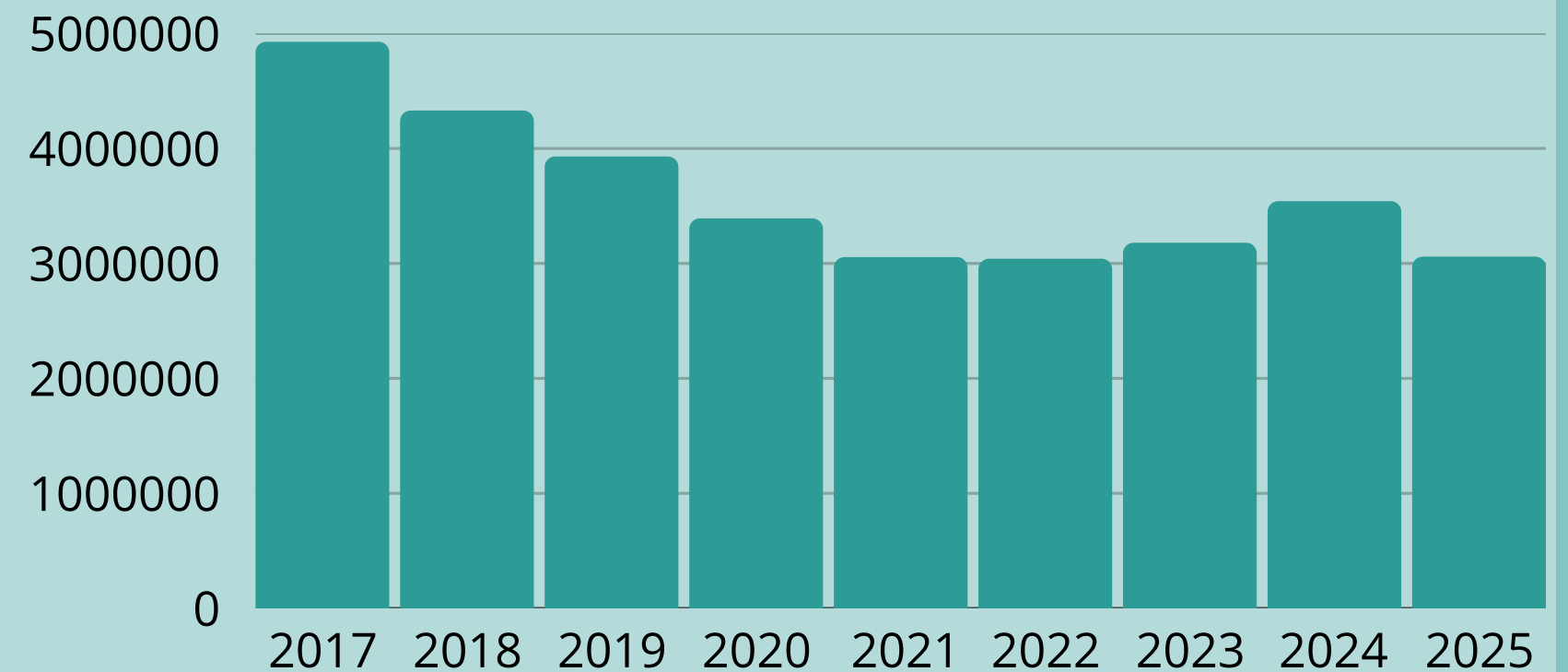
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères :

Taux en ramassage porte à porte : **14,85 %**

Taux en apport volontaire : **11,15 %**

En 2025, **1 757 284 € de TEOM** ont été collectés pour couvrir les coûts de collecte et traitement des ordures ménagères pour les SMIRTOM

Évolution de la dette



219 € de dette par habitant (- 43 €)



Mutualisations avec les communes

Mutualisation du personnel

5 mises à disposition entre la Ville de Mortagne et la CDC : services techniques, médiathèque, ressources humaines, cantine centre de loisirs
2 postes mutualisés avec le PETR du Pays du Perche : direction et urbanisme

Convention avec les communes de Mortagne au Perche, Bazoches sur Hoëne, Saint Hilaire le Châtel, Pervençhères, Soligny la Trappe, Mauves sur Huisne, La Chapelle Montligeon

Remboursements à hauteur de 74 985 € du temps agents de ces communes pour les interventions sur les équipements communautaires

Mutualisation du contrat de fourrière chiens et chats

12 déplacements pour 9 chats et 22 chiens

4 restitutions à leurs propriétaires

Coût 2025 pour la Communauté de communes : **Chiens 9 450 € et chats 495 €**

En investissement, fonds de concours versé aux communes :

180 450 € en 2025 à **7 communes**



Aménagement de l'espace Urbanisme

1 085 demandes d'autorisation d'urbanisme instruites par le service du Pays du Perche ornaïs en 2025 pour le territoire de la Communauté de communes en application des règles du PLUi :

Certificats d'urbanisme a) : **433**

Certificats d'urbanisme b) : **31**

Demandes préalables de travaux : **471 (- 4%)**

Permis d'aménager : **1**

Permis de construire : **139 (+19%)**

Permis de démolir : **10**

La Communauté de communes examine les Déclarations d'Intention d'Aliéner pour l'exercice du droit de préemption.

Le droit de préemption peut être délégué aux communes lorsqu'elles souhaitent préempter un bien

175 DIA signées (-6 %) pour un volume de transactions de près de 25 M€

La CDC n'a pas exercé son droit de préemption en 2025



Développement économique

Zones d'activité

- Une parcelle de 5 850 m² de la zone des Gaillons a été cédée en 2025 à la SCI ALJE pour l'entreprise DEMO TP
- La Communauté de communes est régulièrement en contact avec des entreprises qui ont des projets. **4 parcelles sur les zones de Préfontaine et de Théval étaient réservées** en 2025

Bâtiments d'activité

- En 2025, la Communauté de communes compte **16 locataires**
- Les maisons des entreprises de la Gare à Saint Langis lès Mortagne et des Gaillons à Saint Hilaire le Châtel affichaient complet

Aide aux entreprises

La Communauté de communes participe aux **aides à la création-reprise dans le cadre des prêts d'honneur de l'association OSE** et au **développement des commerces et services** dans le cadre de l'Opération Collective du Pays du Perche **3 subventions OCM (13 257 €)** et **6 prêts d'honneur OSE (60 000 €)**



Accès aux soins

32 contrats de location avec des professionnels de santé dans le pôle de santé et les satellites

En 2025, le pôle de santé de Mortagne au Perche a connu le départ en retraite de deux médecins généralistes mais compensé par l'arrivée d'une généraliste et par le partenariat avec le Médicobus

Les installations à Mortagne au Perche en 2025

- Dr Céline TESSIER, médecin généraliste
- Jamila TRAVERS, infirmière
- Laura BRISSET, ergothérapeute, a étendu son activité à 4 jours par semaine

Médicobus

- Convention signée avec le Médicobus au Pin la Garenne
- Convention signée pour des permanences des médecins du Médicobus dans le pôle de santé de Mortagne



Protection de l'environnement et énergie

Des actions engagées dans le cadre de la démarche Territoire Durable 2030

La stratégie TD 2030 a été approuvée par le Conseil communautaire en décembre 2025

Démarches internes

- Suivi des consommations : gaz, électricité, eau, impressions
- Charte de développement durable des centres de loisirs
- Travaux de rénovation énergétique à la Piscine
- Déploiement de la collecte des toners usagés sur tous les sites

Actions phares

- Lancement d'une Aire Terrestre Éducative avec l'école Aristide Briand
- Balade ramassage de déchets avec le Centre de Loisirs, la Ville de Mortagne-au-Perche et le SMIRTOM
- Organisation d'un challenge Mai à Vélo en interne
- Participation au Digital Cleanup 2025 : collecte de téléphones portables, concours interne "nettoyons nos données numériques"
- Appel à manifestation d'intérêt en faveur de la biodiversité ordinaire "Réensauvageons nos Regards" avec les associations et le PNR Perche



Soutien aux actions culturelles intercommunales

Maintien du niveau de subvention aux associations

46 100 € étaient accordés et 45 600 € de subventions ont été versés aux associations culturelles menant des actions et projets d'intérêt communautaire

	Subventions versées
Les Musicales de Mortagne et du Perche	3 500 €
Ecole de Musique	23 000 €
Cinéma Etoile	13 000 €
ARTAMIS	750 €
Association Culturelle Solignoise Salon du Livre	900 €
L'Oreille du Perche	1 500 €
SI La Chapelle Montligeon – Programmation été	500 €
Harmonie municipale - Festival Les Boudingues	1 000 €
La Lanterne des écrivains Mortagne au Perche	650 €
Rencontres Biélorusses 61	800 €
TOTAL Subventions	45 600 €



Tourisme

Un Office de Tourisme très fréquenté

- **15 002 visiteurs** au guichet et **6 001** demandes d'information
- **6 635** visiteurs entre juillet et septembre 2025
- **1 124** clients de la boutique de l'Office avec une recette de **10 087 €**

Une présence importante sur les réseaux sociaux

- **2 600 lettres d'infos** hebdomadaires diffusées
- **1 874 cartes touristiques et plans de ville** distribués
- **5 700 abonnés** Facebook (+11,76 %)
- **2 434 abonnés** Instagram (+15,68%)
- **20 000 sets de table** distribués
- **3 000 Guides de l'Été** du Perche distribués par l'Office sur les 30 000 exemplaires édités par le Parc du Perche



Equipements culturels : Le Carré du Perche

73 manifestations et expositions accueillies

au Carré du Perche en 2025

Programmation Communauté de communes

5 spectacles Carré Pêle-Mêle avec **862 spectateurs**

3 spectacles d'art de rue à Mortagne au Perche et au Pin la Garenne avec **environ 1 000 spectateurs**

Une programmation plus participative et inclusive avec un soutien financier de 15 000 € de la Région Normandie

Programmation Scène Nationale 61 - Saison 24/25

15 représentations pour 11 spectacles

215 abonnements

Et sur la première partie de la Saison 25/26

5 représentations pour 4 spectacles

La Communauté de communes verse à la Scène Nationale 61 une participation de 85 000 € par an



Equipements culturels : L'Espace Public Numérique

863 accompagnements, dont 376 en ateliers et 383 en individuel en 2025 à l'EPN

Les missions du conseiller numérique : accompagner les publics vers l'autonomie numérique mais aussi sur la sécurité numérique et la sobriété numérique

- 40 accompagnements dans le cadre du Club Ados
- 64 accompagnements avec l'hôpital de Mortagne au Perche

En 2025, la Communauté de communes a créé l'EPN Mobile pour mettre en place des permanences dans les communes chaque mardi avec 22 permanences à Soligny la Trappe, La Chapelle Montligeon, Bazoches sur Hoëne et Pervenchères.



ESPACE PUBLIC NUMÉRIQUE
du Pays de Mortagne-au-Perche
À La Chapelle-Montligeon

MARDI
14 avril
28 avril
12 mai

9 h - 12 h

Accompagnement individuel
Débutants confirmés



Assainissement collectif

La Communauté de communes confie l'exploitation de ses 19 stations d'épuration et 128 km de réseau à Eaux de Normandie dans le cadre d'une concession de service public jusqu'à fin 2030

Ce service concerne plus de 5 000 abonnés et permet de traiter plus de 395 500 m³ d'eaux usées

En investissement en 2025 :

- **Finalisation du schéma directeur des réseaux** et constitution du programme de travaux à réaliser
- **Construction d'une nouvelle station d'épuration à la Chapelle Montligeon**, mise en service fin juillet 2025. Travaux réalisés par l'entreprise TP Boutté

Ces opérations sont financées par le Département et par l'Agence de l'Eau et un fonds de concours de la commune pour la STEP de la Chapelle Montligeon



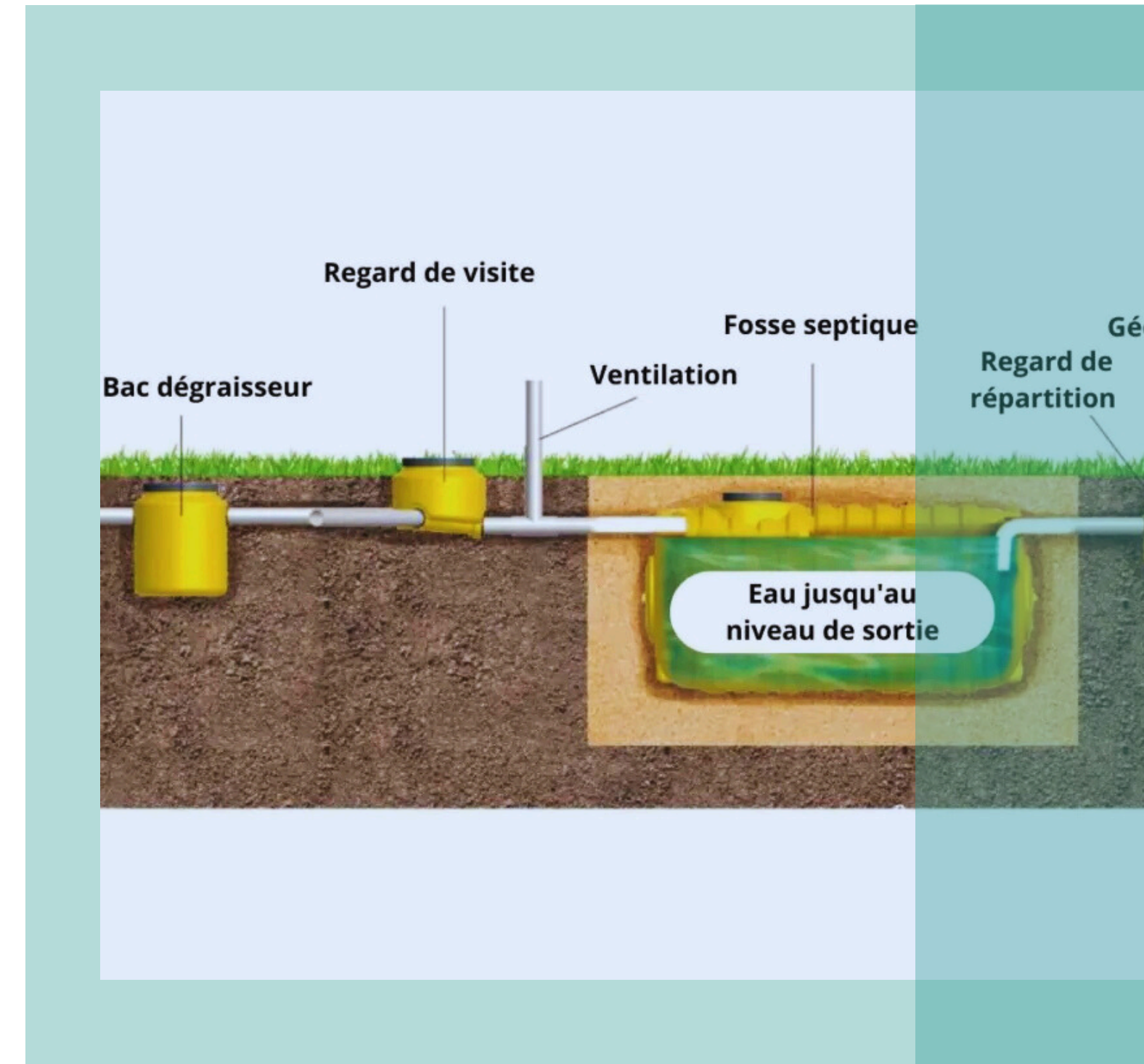
Assainissement non-collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif contrôle la conformité des installations de 3 003 habitations en assainissement non collectif

En 2025 :

- Contrôles de bon fonctionnement : **257 (-23%** par rapport à 2024)
- Contrôles préalables à une vente : **74 (-6 %** par rapport à 2024)
- Contrôles de conception et de réalisation : **55 (+57%)** et **40 (+11%)**

Le service est assuré entièrement en régie avec 1,4 ETP depuis 2022



Voirie

La Communauté de communes assure l'entretien de la voirie revêtue 462 km sont inscrits à l'inventaire de la voirie intercommunale

663 531 € de travaux réalisés (669 055 € en 2024)

- **4 km d'enrobé** en pleine largeur, **1 400 m² de restructuration complète** de chaussée, **4,5 km de revêtement bicouche**, **200 tonnes d'enrobé en réparations** ponctuelles
- **10 km de fossés curés**, 39 km d'accotements retravaillés
- **920 km d'accotements élagués** et débroussaillés

Quelques opérations importantes...

- **Rénovation du pont de l'Hôtel aux Agnès** à la Mesnière (96 417 €)
- **Inspection de 25 ouvrages d'art** pour effectuer l'état des lieux et définir un programme de travaux



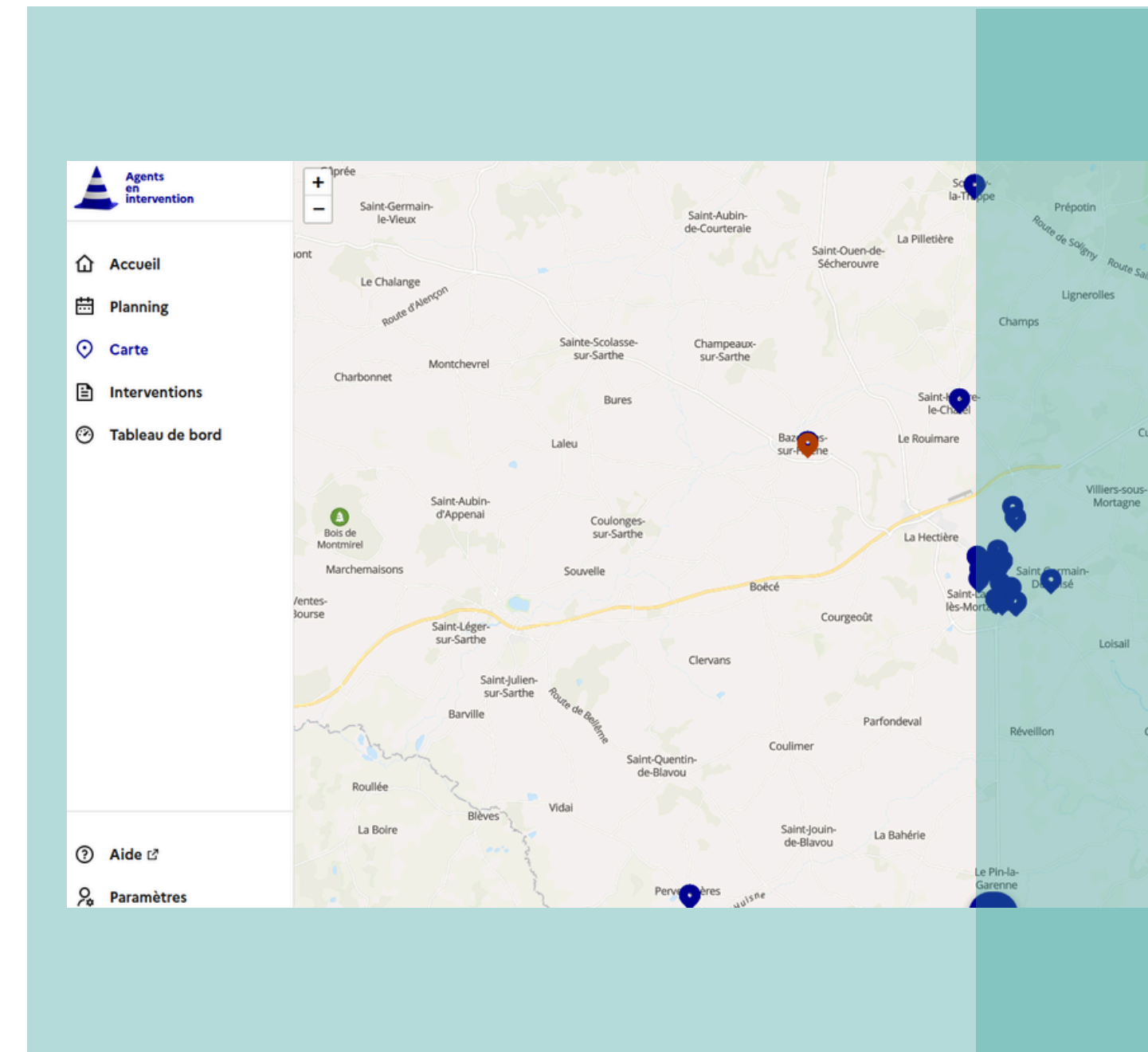
Service bâtiments

Le service des bâtiments est mutualisé avec la Ville de Mortagne au Perche

- **35 bâtiments**
- **7 agents** dont 3,8 CDC et 3,2 Ville
- **1 200 demandes d'intervention** sur l'année

Quelques opérations importantes...

- Remplacement complet du **système de sécurité incendie de l'école Aristide Briand** (54 000 €)
- Remplacement de **bardages bois à l'école de Pervençères** (102 595 €)
- Remplacement de l'ensemble de l'**éclairage de l'école de Mauves** sur Huisne pour passer en LED (travaux en régie)
- Mise en place de l'outil libre mis à disposition par l'Etat pour les demandes d'intervention : **agentsenintervention.anct.gouv.fr**



Equipements sportifs : La piscine

Une meilleure fréquentation en 2025

36 179 nageurs (+10 % par rapport à 2024)

dont **13 550 entrées scolaires** (-1 % par rapport à 2024) dont **8 695** maternelles et primaires

Un peu de détails...

1 189 entrées pour les cours de natation et perfectionnement (+8%)

2 462 pour l'aquabike (+35 %)

3936 pour l'aquagym (+39 %)

261 pour l'aquatrainig (+7%)

Rénovation énergétique

- Remplacement de la **charge filtrante**
- Remplacement de **pompes nouvelle génération**
- **Couverture du bassin sportif en période d'inoccupation**



Equipements sportifs : Salles et terrains de sport

La Communauté de communes assure la gestion, l'entretien et la rénovation de 5 gymnases à Mortagne au Perche, la Chapelle Montligeon et Bazoches sur Hoëne, la piste d'athlétisme et le terrain synthétique

Ces équipements affichent tous complet et sont mis à disposition des établissements scolaires et des clubs.

Les études finalisées en 2025 pour la rénovation des équipements :

- Maitrise d'œuvre signée pour la **rénovation de la piste d'athlétisme**
- Maitrise d'œuvre engagée pour la **rénovation du gymnase de l'hippodrome et du dojo**



Scolaire

L'évolution des effectifs scolaires en 2025

- **6 écoles** sur **8 sites**
- **661 enfants scolarisés** soit 15 élèves de plus qu'en 2024 (perte de **28** élèves en 2023 et **25** en 2022)
- **35 classes** de primaires et maternelles (1 ouverture à Bazoches et 1 fermeture à Pervençhères)
- **44 agents sur l'année**

Projet d'activités culturelles en partenariat avec le PNR et la DRAC dans le cadre du Contrat culture Territoire Enfance Jeunesse

4 écoles ont bénéficié d'interventions d'artistes sur le thème "les légendes et les contes locaux". Les parcours se sont adressés aux élèves de maternelles.

Participation CDC : 2 500 €



Equipements culturels : La médiathèque de Pervenchères

Lors de la fusion avec la Communauté de communes du Pays de Pervenchères, la médiathèque de Pervenchères a été transférée. La médiathèque de Mortagne au Perche est restée de compétence communale

Près de 8 308 documents dont 3 225 prêtés par la médiathèque départementale de l'Orne (MDO) - nouveautés : 377 livres ou magazines achetés en 2025

- **148 abonnés** actifs dont 17 **nouveaux inscrits**
- **6 179 prêts (-7 %)** dont 1 035 prêts aux classes de l'école
- 14 h d'ouverture par semaine
- **7 bénévoles**
- Bébés-lecteurs le 1er mardi du mois : 9 séances
- Accueil de classes chaque semaine
- Accueil de l'IME les Coteaux une semaine sur deux

Nombreuses animations : Nuits de la lecture, 2 ateliers Quilling, 3 ateliers P'tits bricoleurs, Racont'arts, puzzles collaboratifs, projet avec l'école de Pervenchères pour embellir le chemin d'accès à l'école



Maison de la petite enfance

La Maison de la Petite Enfance propose un multi-accueil (crèche, halte-garderie) pour les enfants jusqu'à 4 ans

Depuis 2022, l'établissement peut accueillir 65 enfants dans 4 sections

- **Taux de remplissage de 81,70 %** sur l'ensemble de l'année
- **130 enfants accueillis** en 2025

Rappelons que le fonctionnement de la Maison de la Petite Enfance est financé à hauteur de **54 % par la CAF et la MSA**
La **participation des familles représente 18 % des recettes**

La CAF de l'Orne a notamment financé, avec le programme européen LEADER, le matériel de la cuisine pour fabriquer les repas sur place depuis septembre. Un investissement de 49 560 € a été réalisé financé à 80%.



Relais Petite Enfance

Le Relais Petite Enfance (RPE) est un lieu d'échange pour les assistantes maternelles et il propose des ateliers d'éveil itinérants pour les jeunes enfants accompagnés de leur assistante maternelle : les lundis et vendredis à Mortagne au Perche, les mardis à St Jouin de Blavou et les jeudis à Bazoches sur Hoëne.

Le RPE est également un lieu ressource pour les parents afin de les conseiller et les accompagner vers les différents modes de garde.

- **63 ateliers** proposés (-32 % absence de l'animatrice, reprise en juin)
- En moyenne, **20 assistants maternels** fréquentent les ateliers chaque mois et **70 enfants** (-30 %)
- **33 parents** ont été renseignés en 2024 (-45 %)

Le Relais Petite Enfance joue un rôle de coordination et d'animation du réseau de la petite enfance



Lieu d'Accueil Enfants Parents

Le Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) est un lieu d'éveil et de jeux pour les jeunes enfants de 0 à 6 ans, accompagnés de leur(s) parent(s) ou d'un adulte référent (grand-parent, tante, oncle...). Les familles sont accueillies par des professionnelles de la Petite Enfance, nommées accueillantes, de façon gratuite, sans inscription et dans le respect de l'anonymat. C'est également un lieu où les familles peuvent échanger et partager un moment convivial. Les ateliers sont proposés dans les locaux de Puyravau à Mortagne au Perche

En 2025, le poste LAEP a été vacant jusqu'en juin, ce qui induit une baisse de la fréquentation

- **72 heures d'ouverture** et **36 séances**
- **19 familles** différentes ont été accueillies
- **22 enfants** ont été accueillis



Animation jeunesse :

Le club ados 11-17 ans

Le club ados propose des animations pour les 11-17 ans pendant les périodes scolaires : le vendredi soir à Puyravau, le mercredi après-midi au Télécéntré et 1 samedi par mois à Puyravau

- **72 journées** d'ouverture en 2025
- **75 jeunes accueillis** sur l'année
- Entre 8 et 19 jeunes en moyenne

Des activités variées préparées avec les jeunes : fabrication d'une borne d'arcade, ateliers cuisine du monde, participation à la ressourcerie, camps "festi ados", sorties vélo, atelier stop motion ou graff, activités sportives



Animation jeunesse :

Le centre sports loisirs 11-17 ans

Le centre sports loisirs accueille les 11-17 ans sur les périodes de vacances avec une bonne dynamique de fréquentation

Le centre sports loisirs est ouvert sur chaque période de vacances scolaires sauf à Noël

En 2025, il a été ouvert sur 34 journées

- Hiver : **24** enfants
- Printemps : **22** enfants
- Juillet : **132** enfants
- Juillet mini-camps : **34** jeunes
- Toussaint : **32** enfants

Activités proposées : sportives, artistiques, numériques, culturelles, sorties vélo, piscine, animations avec les plus petits



Animation jeunesse :

Les centres de loisirs 3-12 ans des vacances

Une demande très forte pour les centres de loisirs pour les 3-12 ans pendant les vacances avec une fréquentation en augmentation

Le centre est organisé à Puyravau sur chaque vacances sauf à Noël et un nouveau site est installé dans l'école Chartrage pour les 3-6 ans sur le mois de juillet

- Hiver : **168** enfants
- Printemps : **156** enfants
- Juillet (Puyravau) : **185** enfants
- Juillet (Chartrage) : **76** enfants
- Juillet (mini-camps) : **26** enfants
- Août : **172** enfants
- Toussaint : **167** enfants

87 jours d'ouverture sur 2025



Animation jeunesse :

Les centres de loisirs 3-12 ans du mercredi

Une demande très forte aussi pour le centre de loisirs pour les 3-12 ans le mercredi après-midi

Mortagne - Puyravau

- **153 enfants accueillis (+5,5 %)** sur **36 mercredis** de 12h à 18h15

Activités variées : ateliers bricolage avec les jeunes de la MFR, interventions musicales, compositions florales, cinéma, ateliers artistiques, grands jeux, couture...

Encore en 2025, une très forte demande est observée en novembre-décembre pour les 3-5 ans avec un manque de places



Centre intercommunal d'action sociale

Les services du CIAS sont de plus en plus sollicités par la population

Transport à la demande

2 711 trajets annuels (+9,27% sur deux ans) et 22 915 km (+7,96% sur deux ans)

127 usagers

Le top 3 des demandes concerne toujours les courses en grande surface, les rendez-vous médicaux, les visites chez des amis ou la famille (domicile, EHPAD, hôpital).

Portage des repas

27 297 repas livrés en 2025 soit une moyenne de 2 274 repas livrés par mois (+19 %)

Banque alimentaire

33,06 tonnes distribuées en 2025 (-11 %)

193 foyers ont bénéficié de la Banque Alimentaire sur 2025

Collecte nationale fin novembre 2025 : 4 tonnes (+4%)





www.cdc-mortagne-au-perche.com

facebook.com/cdcmortagneauperche/

instagram.com/cdc_paysmortagneauperche/

Maison des Territoires – 4 Zone de la Grippe – 61400 Mortagne au Perche
02.33.85.35.80 – info@cdc-mortagne-au-perche.com